

## SAISINE POUR ANALYSE DE CONTROVERSE

### Transition écologique : croissance vs décroissance, de quoi parle-t-on ?

*(Décision du Bureau du 19 septembre 2023 – NS233830)*

Les enjeux environnementaux, comme l'érosion de la biodiversité, le changement climatique ou encore l'épuisement des ressources, sont de plus en plus documentés et produisent des effets de plus en plus tangibles dans la vie des personnes et dans les entreprises. La transition écologique est aujourd'hui reconnue par l'ensemble des décideurs et des acteurs comme incontournable. De nombreux travaux du CESE ont mis en avant l'importance de ces enjeux et ont fait de multiples propositions thématiques.

Les concepts de croissance et de décroissance font régulièrement irruption dans ces débats : les uns avancent qu'une décroissance est la seule solution pour réduire l'empreinte écologique et revenir dans les limites planétaires ; d'autres soutiennent, en mettant l'accent sur la notion de découplage, qu'une croissance durable est l'unique voie pour cela ainsi que pour pouvoir financer le Pacte social et le partage des richesses ; d'autres encore mettent en avant le concept de "croissance zéro" et la "croissance verte". Mais finalement, ces positions sont prises sans toujours faire l'objet de beaucoup d'approfondissements ou de mise en perspective, alors que la question paraît centrale vis-à-vis de la réussite de la transition écologique. Dans les processus de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que de la préservation/restauration de la biodiversité, certains secteurs devront sans doute connaître de fortes réductions de leurs productions, tandis que d'autres pourraient accroître les leurs.

Afin de pouvoir clarifier et comprendre ce qui se cache derrière ces concepts et faciliter les débats ultérieurs, la commission de l'environnement pourrait réaliser une analyse de controverses sur le thème Croissance vs décroissance. Il s'agira ainsi de mettre en lumière les arguments sous-jacents aux concepts et leurs interactions avec la transition écologique.

Pour cela, la méthode développée et expérimentée au CESE sera utilisée. Les grandes étapes seront donc les suivantes :

- définir quelques questions clés, formulées en questions fermées ;
- identifier les arguments en présence sur ces questions clés ;
- identifier les contre-arguments correspondants ;
- préparer une synthèse des analyses ;
- proposer une conclusion.

Le choix du format de restitution de ce travail (étude ou avis) est reporté à la fin des travaux. Le bureau pourra alors sélectionner le format le plus pertinent selon l'avancement des discussions et débats.

Au cours de sa réunion du mardi 19 septembre 2023, le Bureau a décidé de confier cette analyse de controverse à la commission de l'environnement qui devra travailler en collaboration avec la commission de l'économie et des finances<sup>1</sup> pour un passage en plénière à la fin du premier semestre 2024.

---

<sup>1</sup> Modalité pressentie : travailler les mercredis matin lorsque la commission EcoFi ne se réunit pas, afin de permettre à tous les volontaires de cette commission de venir participer à cette analyse de controverse.